



## Rapport des juges en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa			
<b>Date</b>	Dimanche 22 novembre 2020	<b>Heure de départ</b>	18 h 30		
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 10 : Neige (Temp. : -1 °C)		<b>Venteux:</b> 21 km/h (Est)		
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 9 : Neige (Variante 2 s) Courses 10 : Neige (Variante 3 s)				
<b>Nombre de courses</b>	10	<b>Courses de qualification</b>	3 BF	<b>Nombre total d'inscriptions</b>	75/79
<b>Total des paris mutuels</b>	211 754 \$				
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant	

<b>Juge en chef</b>	<b>Juge associé</b>	<b>Juge associé</b>
Weber, Michael	Frenette, Ben	Minler, Jeff (CAR)

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

#### Bureau :

- Réception du certificat de résultats d'analyse positifs quantifiant le cobalt (classe 3) à 145 ng/mL (au-dessus de la limite autorisée de 100 ng/mL) dans l'échantillon officiel d'urine (Étiquette numéro 45 20310008) obtenu du vainqueur de la course, PL GYRO (0HM01), lors de la course 6 le 5 novembre à Rideau; André Champagne en est l'entraîneur.
  - PL GYRO (0HM01) n'est pas admissible à s'inscrire pour une période de 30 jours (du 22 novembre au 21 décembre inclusivement, conformément aux règles de la CAJO 9.07.01 (iv) (déterminer l'admissibilité du cheval dès la notification du résultat positif) et 20.01.01 (j) (place du cheval va sur la liste des juges) (Numéro : 1110957).
  - M. Champagne a été informé par téléphone; la divulgation sera faite ultérieurement.
- Retrait anticipé (transport) des chevaux CANADIAN EDITION et JK ELLEM ENOH de la sixième course, et KWIK TALKIN de la septième course.
- Retrait anticipé (météo) de MISTER GODRO de la dixième course.

- Gary McDonald a été reconnu coupable d'avoir enfreint la règle 6.20 (b) de la CAJO (mauvaise conduite portant préjudice aux intérêts des courses) concernant la réclamation de THUNDERING JIM le 18 octobre de la huitième course à Rideau et s'est vu imposer une sanction pécuniaire de 200 \$ (Numéro : 1111039).

### **Courses :**

- Clarke Steacy a été autorisé à se retirer de trois courses.
  - Stephane Brosseau a été autorisé à se retirer d'une course.
1. Rien à signaler.
  2. Reprise en raison d'un équipement brisé (support de tête) sur le numéro 3 SAULSBROOK LANNY (Stephane Brosseau). Rien à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.
  - Retard de 60 minutes afin de permettre le déneigement de la piste.
  5. BESTOFBEST HANOVER (Melanie Plourde), le numéro 6, a eu de l'équipement brisé (entrave) avant le poteau au  $\frac{3}{4}$  de mille, provoquant un bris d'allure (signalé dans la statistique pour bris d'équipement). Il a également fait une sortie et n'a pas terminé la course. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Enquête et objection du conducteur concernant une possible interférence du numéro 6, NATIONAL DEBT (Pascal Berube), qui était trois de front, sur le numéro 3 LUKE AND DUKE (Guy Gagnon), qui était deux de front, avec le numéro 1 ASHLEYS BEST (Mike Healey) sur la rampe avant le poteau au  $\frac{1}{4}$  de mille; après avoir examiné la vidéo, il a été déterminé que, bien que les trois chevaux se trouvaient très près du virage, il n'y avait pas eu d'interférence du n° 6 sur le n° 3, objection a été rejetée.

Vidéo: <https://youtu.be/sSPinxAfodw>

Après le poteau au  $\frac{1}{4}$  de mille, le n° 1 est allé à l'extérieur, tandis que le n° 3 est allé vers l'intérieur, amenant les deux chevaux à s'accrocher les roues. Les deux ont été jugés également responsables et chacun d'eux a été inscrit aux statistiques pour interférence, aucun classement. Rien à signaler.

8. Rien à signaler.
9. Retrait tardif par les juges du numéro 4, THREE TRICK GAINER, pour blessure, par le vétérinaire de la CAJO. Remboursement : \$125. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.

### **Réclamations :**

- Course 10 - Le numéro 2 DARCEE N (1 réclamation) pour 10 000 \$ par Darcy Clancy, Raymond Alport et Walter Clancy (D. Clancy entraîneur).